

Fronsac infos

Bulletin d'informations municipales

N° 12 - janvier 2014



Le mot du Maire

Je profite de ce nouveau millésime 2014 pour vous adresser mes meilleurs vœux.

Dans un monde instable avec des changements à la vitesse de la lumière, il est indispensable de garder des repères et de célébrer certains événements tel que le nouvel an.

J'y suis personnellement très attaché comme à la façon dont la municipalité gère notre commune en s'appuyant sur le passé pour construire le futur.

FRONSAC conserve ainsi son fort ancrage viti-vinicole, la beauté de ses paysages mais aussi son dynamisme lui permettant d'appréhender l'avenir avec sérénité.

C'est ainsi qu'une nouvelle salle des fêtes va prochainement voir le jour afin d'offrir à chacun d'entre nous la possibilité de se retrouver, lors de certaines occasions, entre amis ou en famille.

FRONSAC se développe, se modernise pour le bien être de toutes les générations, je ne peux que m'en réjouir et vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2014 dans la réalisation de tous vos projets personnels ou professionnels.



Encore une fois et tout simplement, **BONNE ANNEE !**

Tarifs communaux

Le Conseil Municipal a voté les différents tarifs communaux 2014. Ils ne changent pas par rapport à 2013.

Location des salles (Plaisance et stade)

150 € habitants de la commune

350 € extérieurs

Caution 320 € Réservation 100 €

Pour la nouvelle salle, ils ne sont pas encore définis.

Périscolaire

Cantine 2.10 € ticket / repas

Garderie 6.00 € / semaine

Transport 3.50 € enfant / semaine

Funéraires

Concession perpétuelle 150 € le m2

Concession trentenaire 80 € le m2

Funérarium 500 € la niche

Nouvelle salle à Plaisance

Les travaux de la nouvelle salle ont bien avancé. Le chantier en est rendu aux aménagements intérieurs (isolation, électricité, cloisons, carrelages). Bientôt vont débiter les travaux de voirie tout autour avec la réalisation des parkings et cheminements. Le Conseil Municipal espère que le chantier sera terminé en mars.



Repas des aînés

Le repas offert par la municipalité aux personnes de la commune âgées de plus de 65 ans aura lieu le dimanche 9 mars 2014 à la salle polyvalente du stade.

Economiseurs d'eau

Le syndicat d'adduction d'eau du Cubzaguais-Fronsadais met gratuitement à votre disposition des économiseurs d'eau. Ils vous seront remis à la mairie à votre demande. Ces appareils se montent très facilement sur la robinetterie existante et ne nécessitent pas l'intervention d'un spécialiste ni d'outillage particulier. Ils permettent une réelle économie d'eau.

Cimetière

Le Conseil Municipal a voté l'achat de terrain pour pouvoir agrandir le cimetière qui actuellement commence à manquer de place.

Cet agrandissement est prévu au côté sud où se trouve l'allée qui mène au presbytère, depuis la route de Libourne. Le terrain appartenait à M. et Mme Sudre.

Population

Le dernier chiffre officiel de la population de Fronsac communiqué par l'INSEE vient de nous être transmis. Au 1 janvier 2014, la commune compte 1 157 habitants, en augmentation par rapport au précédent communiqué.

Le train passera à Fronsac

Le Conseil Municipal avait réalisé l'aménagement du quartier du Port de Fronsac (rues et trottoirs). Un espace vert avait été également projeté mais sa réalisation avait été différée surtout à cause des mauvaises conditions de la météo du printemps 2013.

Depuis le projet a pu être poursuivi. Des tables et des bancs ont été installés, des arbres ont été plantés. Le pressoir qui se trouvait à côté du restaurant a été mis en décor.

Pour finaliser l'aménagement de cet espace, le Conseil Municipal a décidé l'achat de jeux de plein air pour les enfants. Cela se présentera sous la forme d'un train. Il sera prochainement installé sur ce lieu.



Cela s'est passé à Fronsac

Le dimanche 27 octobre, 450 coureurs ont participé au premier trail des coteaux de Fronsac organisé par le Conseil des vins de Fronsac aidé par plusieurs associations : l'AS Libourne athlétisme et triathlon, l'AOC composée de rugbymen vétérans, l'AS des sapeurs pompiers et les Foulées Vertes en Libournais. La commune avait également apporté son aide. Deux parcours, un de 10 km et un de 20 étaient proposés aux concurrents qui ont bénéficié d'un temps ensoleillé.

Un prologue a permis à tous les participants de défiler dans le bourg en faisant une boucle par La Dauphine derrière la ca lèche de Yannick Chassat sur laquelle avaient pris place des membres de la Confrérie des Gentilhommes de Fronsac.





Cette année, vous allez être recensés. Le recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2014. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.

Les agents recenseurs pour la commune de Fronsac seront M. Bouteaud et M. Girard.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Communauté de communes

Nous vous rappelons que la Communauté de Communes du Canton de Fronsac met à votre disposition différents services, notamment pour les personnes âgées. Deux sont particulièrement intéressants : le portage des repas à domicile et le transport.

Le portage des repas à domicile est un service mis en place depuis 2004. La CCCF a passé un contrat avec M. Chaubenit, traiteur, pour assurer la livraison de repas au prix de 7.44 €. Ces repas sont composés d'une entrée, d'un plat principal, d'un dessert et d'une boule de pain. Ils sont servis tous les jours de la semaine. Le vendredi sont distribués les plats du week-end.

Le transport permet pour 4 € aller et retour de se déplacer sur tout le canton de Fronsac, Saint André de Cubzac et Libourne. Il s'adresse en particulier aux plus de 75 ans, aux mal voyant ou aux personnes momentanément dépendantes.

Pour tout renseignement prendre contact avec la mairie.

Il existe également un service d'aides à domicile qui assiste les personnes dont l'état de santé ne permet plus d'assurer les tâches du quotidien. Des personnes qualifiées viennent en aide pour ce qui est de l'entretien de la maison, de la préparation des repas, des courses, de certaines démarches administratives.

Une aide peut être attribuée par différents organismes (CAF, MSA, Conseil Général...).

Renseignements au 05 57 55 04 17.